

SECURITE ET PREVENTION

EQUIPIER DE 1^{ère} INTERVENTION (E.P.I.)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Réagir lors d'un début d'incendie, en tant que premier témoin, savoir donner l'alerte.
- Mettre en oeuvre les moyens de 1^{ère} intervention de lutte contre l'incendie.
- Savoir identifier les risques susceptibles de déclencher l'évacuation en cas de nécessité.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public, en particulier tous les employés de toutes catégories d'entreprises conformément au code du travail et/ou à la réglementation de sécurité incendie des établissements recevant du public.

ACCESSIBILITÉ

Nous consulter au préalable.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis

DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION

Formation de 1 jour.

LIEU DE LA FORMATION

INTRA ou INTER entreprise.

PROFIL DU FORMATEUR

Sapeur-Pompier professionnel, formateur spécialiste de la sécurité incendie

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES MIS EN OEUVRE :

Exposés théoriques
 Exécutions pratiques
 Livret pédagogique remis aux stagiaires
 Extincteurs pour les exercices pratiques

Dispositif de suivi

Feuille d'émargement par demi-journée
 Attestation d'assiduité



**CALENDRIER, TARIFS
 ET MODALITÉS :
 NOUS CONTACTER**

CONTENU DE LA FORMATION

THEORIE

Réglementation – obligation de formation
 La combustion et ses phénomènes
 La propagation
 Les causes de feux
 Les fumées et leurs dangers
 La détection automatique d'incendie
 Les classes de feux
 Les procédés d'extinction
 Les agents extincteurs
 Les extincteurs et les moyens de 1^{ère} intervention
 Les mesures de sécurité à respecter lors d'une intervention
 Les techniques d'intervention et les mesures de sécurité à prendre pendant cette phase

MISE EN APPLICATION PRATIQUE

Repérage dans l'établissement des zones de mise en sécurité des locaux et des locaux dangereux
 Mises en situation
 Exercice sur feux réels avec utilisation des différents appareils extincteurs en service dans l'établissement

SUIVI ET EVALUATION

Evaluation des savoirs et des pratiques en continu au cours de la formation.

DOCUMENTS DELIVRES A L'ISSUE DE LA FORMATION

Une attestation individuelle est délivrée à l'issue de la formation.